



Le Président, à

Mesdames et Messieurs les membres
du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Archamps, le 06 octobre 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil communautaire qui se réunira le

LUNDI 12 OCTOBRE 2026 à 20h00

au siège de la Communauté de Communes

Salle Orjobet - rez-de-chaussée du bâtiment Athéna 2 - 38 rue Georges de Mestral - Archamps

Informations / débats préalables

1. Présentation de la Compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Julien-en-Genevois
2. Actualités de la Communauté de Communes du Genevois

Ordre du jour de la séance

- I. Constatation du quorum
- II. Désignation d'un secrétaire de séance
- III. Arrêt du procès-verbal du Conseil communautaire du 28 septembre 2026
- IV. Fin du détachement sur emploi fonctionnel de Monsieur Olivier MANIN
- V. Rapport d'activité 2025 du Pôle métropolitain du Genevois français
- VI. Délibérations
 1. Finances
 - 1.1. Décision modificative 2026 n° 1 – Budget annexe Régie eau
 - 1.2. Décision modificative 2026 n° 1 – Budget annexe Régie assainissement
 - 1.3. Modification des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) – Budget annexe Régie eau
 - 1.4. Modification des Autorisations de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP) – Budget annexe Régie assainissement
 2. Déchets
 - 2.1. Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2027 pour les professionnels

3. Mobilité

3.1. Tarifs au 1^{er} janvier 2027 du parc de stationnement INDIGO Park situé sur la commune d'Archamps

3.2. Abrogation de la délibération n° c_20250922_amgt_098 du 22 septembre 2025 portant attribution du marché de travaux pour la création de voies cyclables ViaRhôna secteurs Viry-Ouest et Saint-Julien-en-Genevois – Zone industrielle sous le Puy (marché n° 2025-39)

4. Economie

4.1. Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2025 de l'Ecoparc du Genevois

V. Compte-rendu des représentations dans les organismes extérieurs

VI. Compte-rendu des travaux du Bureau communautaire et des décisions du Président

VII. Questions orales

Le Président,
Florent BENOIT

